



Pasquier Grenier a.s.b.l.
www.fpg.be

Mesdames et Messieurs les membres
du collège communal de la Ville de
Tournai
Cour d'honneur de l'hôtel de ville
Rue St-Martin 52
7500 Tournai

Tournai le 08 juillet 2016.

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevins,

Concerner : **enquête publique – démolition deux maisons n° 34 & 36 Rue de Sœurs Noires à Tournai**

L'ASBL Pasquier Grenier s'efforce de participer à l'embellissement de la Ville de Tournai au moyen de ses encouragements, du prix annuel et des dossiers montés grâce aux subsides Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW).

Dans ce contexte, notre association répond à l'enquête publique relative au projet de construction d'un immeuble sis à l'emplacement des actuels 34 et 36 de la Rue des Sœurs Noires.

Notre association est particulièrement inquiète de voir un tel projet se concrétiser tant il dénote par son ampleur (deux façades fondues en une seule, pour un volume surdimensionné) et dénature un rang d'immeubles pourtant issu intact de la seconde guerre mondiale.

Si ces deux façades ne sont pas classées, elles présentent une architecture soignée et de son temps.

Pasquier Grenier nourrit l'espoir que la ville ne se laissera pas abuser par la manœuvre des promoteurs ayant consisté à favoriser la ruine de ces deux immeubles pour en tirer ensuite le prétexte injustifié de leur démolition.

Malgré leur état d'abandon, les façades demeurent stables et aptes à s'intégrer dans un nouveau projet plus harmonieux avec le bâti existant.



Pasquier Grenier a.s.b.l.
www.fpg.be

Pasquier Grenier souhaite que la Ville de Tournai fasse preuve de cohérence en maintenant les mêmes exigences qualitatives que celles fixées à l'occasion du permis d'urbanisme délivré aux promoteurs de la rénovation du site CASTERMAN voici quelques années.

Vous vous souviendrez qu'à cette occasion, il avait fort heureusement été imposé aux dits promoteurs qu'ils préservent le rang de façades de la Rue des Sœurs Noires, particulièrement les immeubles objet de l'actuelle enquête publique.

Nul doute que si la Ville permettait aujourd'hui la destruction de ces façades qu'elle a pourtant jugé dignes d'être préservées, elle enverrait un très mauvais signal aux promoteurs désormais convaincus qu'il leur suffit, pour parvenir à leurs fins, de « jouer la montre » en favorisant la ruine des biens dont ils ambitionnent la démolition !

Nous ne doutons pas que le conseiller patrimonial dont s'est récemment dotée votre administration pourra vous éclairer sur ce dossier qui touche un des quartiers les mieux préservés de la ville, fréquenté pour ses anciens bâtiments et son église Saint Jacques classée patrimoine majeur de Wallonie.

En espérant que la Ville de Tournai suive l'avis qui précède, recevez Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, l'expression de nos sentiments les plus sincères.

Benjamin Brotcorne
Président